

Vers un service public d'accueil de la petite enfance

Déclaration du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale

La question des limites de nos offres d'accueil en ce qui concerne la petite enfance, nous amène à nous poser la question de l'égalité d'une manière globale.

En effet, penser un service public d'accueil de la petite enfance, c'est avant tout penser égalité.

L'égalité femme-homme qui, malgré des avancées, peine à se réaliser notamment en matière de garde des jeunes enfants.

L'égalité économique de toutes les familles qui doivent pouvoir avoir accès à ce service public indépendamment de leurs ressources.

L'égalité des territoires pour que chacun où qu'il soit puisse bénéficier d'un service performant avec une qualité homogène au niveau national. Je pense notamment aux quartiers populaires, aux zones rurales et aux territoires ultra-marins.

L'égalité des enfants enfin qui sont des citoyens en devenir et qui doivent faire l'expérience au plus tôt de l'inclusion, du partage et de l'apprentissage collectif.

Mettre en place ce service public, c'est penser avant tout à l'intérêt de l'enfant et au respect de ses droits. C'est favoriser l'entrée des enfants dans une société qui fait vivre notre triptyque républicain.

Nous encourageons le CESE à s'emparer davantage de ces petits sujets du quotidien, de ces problématiques qui compliquent la vie de nos concitoyens. Nous devons continuellement questionner encore le fonctionnement de notre société en pointant les déficits d'égalité encore trop nombreux pour construire une nation réellement inclusive, qui gomme les inégalités de naissance, qui offre les mêmes opportunités à chacun et qui ouvre le chemin du bonheur à tous.

La fatalité n'existe pas. Personne ne doit jamais être assigné à résidence. Un destin ne se définit pas lors de sa venue au monde. C'est pourquoi, nous nous soucions de tous dès le plus jeune âge.

Notre groupe félicite la commission et les rapporteurs pour le travail réalisé et a voté cet avis